

crédits consommés par les entreprises :

-crédits à long terme	9,923 milliards de DA
-crédits en dotation	81,940 millions de DA

Ces crédits sont répartis entre plusieurs agences de la BAD et sont octroyés essentiellement aux entreprises industrielles (hydrocarbures, biens d'équipement, industries alimentaires, de consommation, pétrochimie).

-Compte 304 404 "Prêts aux entreprises industrielles et artisanales"

Le montant des prêts au profit de ces entreprises s'élève à 999,863 millions de DA et les remboursements effectués jusqu'en 1992 ont été arrêtés à 309,610 millions de DA (l'exercice 1993 n'a pas connu de recouvrements). Le solde à fin décembre 1993 soit 690,250 millions de DA comporte des opérations très anciennes dont certaines remontent à la période d'avant 1962. Néanmoins, le solde comptable a été ramené à 677,044 millions de DA du fait de l'annulation de la partie relative à cette époque (de 1948 à 1962 soit 13,189 millions de DA). Cette annulation a été décidée du fait de l'ancienneté de ces opérations et dans un souci "d'alléger" le compte en cause. Les créances concernées étant difficilement recouvrables.

•Prêts à la restructuration des entreprises

Aucune opération de prêt à la restructuration financière des entreprises n'a été relevée depuis 1988.

La situation de ce compte au 31.12.93 se présente comme suit :

-déblocage	40,290 milliards de DA
-remboursement capital	16,295 milliards de DA
-intérêts	0,816 milliard de DA
-échus impayés :	
.capital	10,608 milliards de DA
.intérêts	1,884 milliards de DA
-reste à recouvrer	23,996 milliards de DA

Le rythme des remboursements est à l'évidence très lent soit 40% environ et ce, compte tenu des reconversions d'une partie de ces prêts en concours définitifs et les transports des montants conséquents au compte de résultats effectué en 1984.

En dépit des efforts d'assainissement et du transfert de l'endettement vers les entreprises issues de la restructuration, les entreprises n'arrivent pas à honorer les échéances.

Cette lenteur dans les remboursements traduit en fait clairement la persistance des difficultés dans la gestion des entreprises publiques lesquelles n'arrivent toujours pas à dégager un surplus financier permettant d'honorer leurs engagements et ce, malgré les différentes opérations d'assainissement (restructuration, autonomie etc....) dont elles font l'objet.

-Compte 304 410 "Prêt à la BDL"

Ces prêts concernant le financement des investissements des unités économiques locales ont été gérés jusqu'en 1987 par les banques BAD et CPA.